



Québec, le 28 avril 2009



Monsieur François Lafond
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Sheldrake au site de la courbe du Sault par la Société d'énergie rivière Sheldrake, société à être créée, qui regroupe la MRC de Minganie, les Innus de Mingan et le Groupe Axor inc., et ce, à compter du 19 mai 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

M^e Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 28 avril 2009



Monsieur Donald Labrie
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

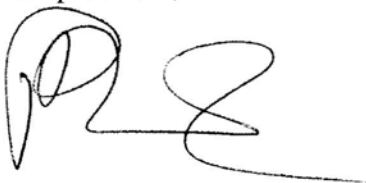
Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Sheldrake au site de la courbe du Sault par la Société d'énergie rivière Sheldrake, société à être créée, qui regroupe la MRC de Minganie, les Innus de Mingan et le Groupe Axor inc., et ce, à compter du 19 mai 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. François Lafond.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^c Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications